



Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 20 février 2023 à 19 h,
à la salle du conseil, située au 317, rue des Érables

- 1- Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue et ouverture de la séance;
 - 1.2 Présentation et adoption de l'ordre du jour;
- 2- Greffe
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2023, dispense de lecture;
 - 2.2 Adoption du règlement 2023-02 modifiant le Règlement 2019-06 sur le traitement des élus;
- 3- Administration générale
 - 3.1 Autorisation de paiement des comptes;
 - 3.2 Autorisation signature de l'entente de services – Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin;
 - 3.3 Plateforme numérique Anekdoté;
- 4- Aménagement et urbanisme
 - 4.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment;
 - 4.2 Mandat Akifer - Suivi de nappe aquifère;
- 5- Loisirs et culture
Aucun sujet
- 6- Sécurité publique
 - 6.1 Adoption du rapport annuel 2022 en lien avec le schéma de couverture de risque;
- 7- Hygiène du milieu
Aucun sujet
- 8- Travaux publics
Aucun sujet
- 9- Correspondance
- 10- Résumé des activités mensuelles
- 11- Période de questions
- 12- Levée de la séance

Caroline Bisson,
Directrice générale et greffière-trésorière